

# Le JOURNAL des LOZANNAIS



MAIRIE DE LOZANNE - 69380 Lozanne - Tél. 04 78 43 71 74

## Mars 2021



## édito



Lozannaises, Lozannais,

Cette année 2020 doit être très vite oubliée et que 2021 nous amène sérénité et bonheur.

Le contexte de crise sanitaire liée à la pandémie, les inconvénients du port du masque, le respect strict des gestes barrières, les règles de non rassemblement collectif, l'annulation des événements festifs et associatifs, la mise en sommeil de toute vie sportive, l'absence de lien social, nous conduisent à un sentiment de suppression de notre liberté individuelle.

Ceci étant, je tiens à remercier chacun d'entre vous pour le respect de ces mesures difficiles mais nécessaires.

Cette pandémie a bouleversé en profondeur nos habitudes de vie au quotidien, l'ensemble des élus du conseil municipal et les services municipaux ont poursuivi et poursuivent leur travail pour assurer la continuité d'un service public de qualité.

Sans cesse, cette crise sanitaire nous a obligé et nous oblige à nous adapter, bien souvent avec des messages fortement brouillés, voire contradictoires.

Mais soyez assurés de notre détermination à œuvrer pour l'intérêt des Lozannais.

Je n'oublie pas les nombreuses personnes qui sont touchées sur le plan professionnel par une situation économique très tendue pour leur emploi ou leur avenir.

Nous devons être solidaires dans ces moments difficiles en faisant confiance, en continuant à fréquenter nos commerces de proximité.

Sachez que la totalité des projets que nous lançons se feront avec les entreprises et les artisans locaux, tous nos investissements seront inscrits dans le plan de relance de notre territoire.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique.

En l'attente, nous devons rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières comme le port du masque, pour nous protéger les uns les autres. Nous pourrions ainsi nous retrouver collectivement, dans la convivialité toute Beaujolaise qui caractérise notre village.

Notre commune poursuit ses grands projets, nous travaillons à leurs réalisations, pour que 2021 les voit se concrétiser.

C'est sur cette note positive, qu'au nom de l'équipe municipale mais aussi de tous les employés municipaux, je souhaite 2021 comme une année de renaissance, de projet, d'humanité et de liberté retrouvée.

**Votre maire, Christian GALLET**



Pour visiter le site de la commune, flasher le code ci-dessus



## A LOZANNE, NOUS PRENONS SOIN DES ARBRES !



Les arbres du parc de la Mairie n'avaient pas été élagués depuis 10 ans, c'est chose faite depuis début janvier.

L'entreprise Manin Paysage a donc procédé à l'élagage et la coupe des branches mortes de 5 marronniers, d'un frêne et de deux érables. Elle a également procédé à l'abatage du sapin de la maison Giraud qui devenait trop dangereux et qui poussait le mur d'enceinte de la maison.

Parallèlement, l'entreprise Espaces Verts des Monts d'Or a procédé aux plantations de deux muriers platane : l'un dans la cour de l'école élémentaire pour faire de l'ombre au composteur, l'autre au parc des berges à la place du mirador incendié.

Prendre soin des arbres, c'est prendre soin de notre planète !



### TRIER, RECYCLER POUR UN MONDE PLUS VERT...

La Mairie de Lozanne s'engage dans une démarche citoyenne, écologique et économique.

Pour cela, le personnel administratif met en place des mesures simples et éco-responsables avec la mise à disposition de collectes de tri : bouchons, piles, consommables d'impression, papier, stylos et instruments d'écriture (Terracycle), etc...

Pour vous engager à nos côtés, vous trouverez à l'accueil de la Mairie, un espace dédié pour y déposer vos déchets recyclables.

**AGISSONS TOUS ENSEMBLE POUR L'AVENIR !**



## LE PROJET DE PARCOURS SPORTIF DÉBUTERA PROCHAINEMENT...

La "commission sport" pilotée par Cyril Roussel, conseiller délégué travaillant en lien avec Annick Perrier s'est réunie pour initier le projet de parcours sportif dont la réalisation se fera par phases.

Il a été acté de commencer à aménager un espace fitness/musculation dans la partie Sud du parc des berges.

Pour cela, certaines butes devront être rasées et des allées créées pour la réalisation de cet espace "santé" réservé au plus de 14 ans.

Huit agrès ont été choisis pour répondre au maximum aux besoins physiques des utilisateurs. Deux seront utilisables pour les personnes à mobilité réduite.

Les agrès seront répartis en arc de cercle, orientés vers le centre du parc (terrain de foot en herbe) avec un arbre entre chaque élément pour respecter l'implantation actuelle et apporter de l'ombre.

Dans un second temps, du mobilier sera à prévoir pour le confort des utilisateurs.



### LE RUCHER COLLECTIF DE LOZANNE FRELON ASIATIQUE, ATTENTION DANGER !



Il suffit de posséder une seule ruche avec un essaim pour être apiculteur, mais si les abeilles sont très bien organisées et autonomes, il faut

quand même s'en occuper et les protéger.

On ne devient pas apiculteur sans expérience... aussi pour les néophytes, il existe sur les hauteurs de Lozanne, près du cimetière, un rucher collectif géré par les membres très actifs de l'association "Cera et cætera".

Les apiculteurs débutants peuvent ainsi compter sur les conseils des plus anciens.

Les apiculteurs sont des passionnés et bien au delà de la récolte du miel, c'est le bien être des abeilles et leur survie qui les motivent.

Il est important de protéger les abeilles car elles contribuent



Frelon asiatique

à la pollinisation de 80% des espèces de plantes à fleurs et des plantes cultivées.

Parmi ses prédateurs, le Frelon Asiatique aussi les membres de l'association sont partis en chasse durant l'été et l'automne pour repérer les nids afin de les faire détruire.

Avec le retour du printemps, les insectes sortent et c'est le moment idéal pour piéger les fondatrices de Frelons Asiatiques.

Les apiculteurs se sont donc réunis en atelier pour fabriquer des pièges qui vont être installés à moins de 500 mètres des nids repérés l'an passé sur Lozanne, Civrieux, Chazay et Morancé.



La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a financé cette année un piège à frelons asiatiques pour chaque commune membre. Ces pièges seront installés avec l'aide des apiculteurs locaux.

# Info Travaux



## EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

### Les travaux sont terminés

C'est avec grand plaisir que la classe de Maîtresse Chantal a pu intégrer ses nouveaux locaux après les vacances de novembre 2020.

Bien sûr, il restait encore quelques petits travaux à réaliser : des porte-manteaux manquants, un lavabo trop haut, et le tableau non livré, mais tout ceci a été très vite rectifié et la classe est maintenant en fonction.

Nous remercions l'Etat, la région Auvergne-Rhône Alpes et le département du Rhône pour leurs subventions qui nous ont permis de limiter le coût du projet à 100 000 € pour la commune.



## SÉCURISATION DE LA ROUTE DE LYON

### Travaux réalisés et à venir

Tout au long de la mandature 2014/2020, la commune a mis l'accent sur la sécurisation des voiries.

En 2019, nous avons entrepris de sécuriser et apaiser la circulation en centre bourg, en commençant à réaménager, avec le concours de la Communauté de communes, du Département et de la Région, la route de Lyon (RD 385), de la rue du stade, sortie de la gare routière et du parking SNCF, au laboratoire d'analyses médicales, avec notamment un rond-point et deux plateaux surélevés avec passage piéton. Ce segment est maintenant en zone 30.

À partir de 2021, le chantier va se poursuivre, jusqu'au parc de la mairie. La maison à l'angle de la place de la Poste sera démolie, le parvis de la Poste réaménagé avec des places de parking en épis, la place de la gare, côté tabac-presse, réaménagée. À l'issue des travaux, la route de Lyon sera mise en zone 30 km/h, du giratoire de la rue de la gare au rond-point du Vésuvio.

Le coût estimé de cette seconde phase de l'aménagement s'élève à 400 000 €.

## MODERNISATION ET REMISE EN ÉTAT DU CLAPET DE LOZANNE

Le syndicat de rivières du bassin-versant de l'Azergues procède actuellement à la remise en état des clapets de la retenue située à hauteur de la passerelle des écoles.

L'ouvrage lozannais a été créé en 1962. En cas de montée des eaux, sous la pression du courant, ses pelles se couchaient, laissant circuler librement la rivière dans son lit. Il avait pour but de créer un plan d'eau en centre village pour les pêcheurs.

Il a donc été réalisé antérieurement à la loi des années 1990, interdisant leur réalisation.

Pour cet ouvrage, appelé clapet et non barrage, le syndicat de rivières a reçu une autorisation de travaux conditionnée par un lourd cahier des charges, notamment quant à son ouverture, pour permettre la circulation des poissons.

Ainsi, l'ensemble des systèmes électriques et hydrauliques est obsolète et hors d'usage. L'huile alimentant les pistons qui lèvent les deux clapets peut être cause de pollution. Les pistons levant les clapets sont hors d'usage. Il faut démonter les tableaux et câbles électriques, vidanger le système hydraulique, démonter les pistons, réaliser un second local technique pour commander le clapet rive gauche, qui jusqu'à présent était commandé depuis la rive droite, via un câble dans la structure de la passerelle des écoles.

Pour le moment, il n'est pas possible d'intervenir dans le lit de la rivière, aussi c'est en juillet que l'entreprise procédera à l'installation des nouveaux pistons et leur raccordement aux deux clapets, puis à la mise en service de l'ouvrage. Le coût du chantier est de 150 000 € HT.



# Info Commerces & professions libérales

## MIEUX MANGER POUR MIEUX VIVRE !



Forte d'une solide expérience en Diététique - Nutrithérapie et Nutrition, sportive accomplie et détentrice de plusieurs diplômes, Valérie WALTER s'installe à LOZANNE pour vous amener à la réussite dans votre quête de la minceur et du bien-être.

Elle vous propose le rééquilibrage de votre alimentation pour rester en bonne santé, avec un parcours individualisé.

Elle apporte des réponses personnalisées astucieuses et gourmandes pour tous types de régimes et de remises en question alimentaire :

- Une perte de poids qui ne démarre pas malgré la mise en œuvre d'un programme nutritionnel via internet...
- Des résultats qui ne correspondent pas aux attentes, aux objectifs ...
- Un poids qui bloque malgré les efforts...

### Valérie WALTER a les solutions !

L'objectif d'un suivi personnalisé avec Valérie, c'est de dresser un inventaire des diverses causes des blocages et surtout de trouver des moyens efficaces pour y remédier.

En complément ou dans une démarche parallèle de bonne santé, elle propose également le coaching sportif individuel ou en duo : renforcement musculaire, préparation pour une épreuve sportive, amélioration de la fonction cardio-respiratoire, favoriser une perte de poids plus rapide et durable... là aussi, un programme en fonction des objectifs de chacun.

### Valérie WALTER

238 route de Lentilly - 69380 LOZANNE

Tél. 06 82 26 16 19

<http://mieuxmangermieuxvivre.com>

**BESOIN D'ÉDUCER VOTRE CHIEN ?  
PAS LE TEMPS DE LE PROMENER ?  
VOUS PARTEZ EN WEEK-END ?  
EN VACANCES ?  
EN DÉPLACEMENT ?**

**PAPATTES  
HÔME**  
s'occupe de  
vos animaux !

**\* Education canine**  
> cours individuel et collectif thématique, chiot, clicker, rééducation comportementale

**\* Sports canins loisirs**  
> agility, jeux canins, hoopers

**\* Promenade canine**  
> individuelle ou collective

**\* Pension collective familiale**  
> chien, lapin, rongeur

**\* Visite à domicile**  
> chat, lapin, rongeur, oiseau, poule...

Contactez Céline  
**07.57.45.72.42**  
papatteshome@gmail.com  
[www.papatteshome.fr](http://www.papatteshome.fr)

**LOZANNE (69)**

**EN VENTE  
produits naturels  
pour chiens et chats**  
**husse.**

Papattes Home - SASU au capital de 7500 € - LOZANNE (69)  
RCS Villefranche-Tarare 880 842 335

## BIENVENUE AU NOUVEAU MÉDECIN DE LOZANNE !



Le 1<sup>er</sup> décembre 2020, le Docteur Frédéric HOSANSKY (plus de 20 ans d'expérience en Médecine Générale) a intégré le cabinet du Docteur Michel BOURGEA parti à la retraite.

Le Dr HOSANSKY a fait ses études à Paris et notamment au CHU Necker-Enfants Malades, Il possède une grande expérience en pédiatrie, en gériatrie ainsi qu'en médecine d'urgence.

Actuellement, il continue de travailler au sein du cabinet de SOS Médecins Lyon, assurant ainsi un accès permanent aux soins urgents ou non aux patients de la Métropole de Lyon, service qu'il devrait quitter prochainement.

Le cabinet est situé au 257, route de Lyon à Lozanne (anciennement Cabinet du Dr M. BOURGEA).

Le docteur reçoit sur rendez-vous en téléphonant auprès de son secrétariat au 06 98 85 15 68.

Le docteur peut également se déplacer au domicile des personnes âgées ou invalides (jours et horaires précis), Il est aussi médecin volontaire pour la vaccination contre le coronavirus.

# Intercommunalité

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEAUJOLAIS  
DES PIERRES DORÉES

BEAUJOLAIS  
PIERRES DORÉES  
communauté de communes

## Petite enfance

### • Les Relais d'Assistants Maternels (RAM) :

1 Relai d'Assistants Maternels fixe à Anse ; 3 Relais d'Assistants Maternels Itinérants, 486 assistants Maternels agréés sur le territoire. Il est nécessaire de préserver le tissu des Assistants Maternels.

### • Les crèches :

12 structures : 3 en régie directe, 9 en délégation de service public.  
2 structures en développement : construction d'une nouvelle crèche à Anse (40 berceaux), et à Chazay (+ 20 berceaux) ouverture d'ici 2 ans. Réflexion sur le développement d'autres structures.

Chaque famille demandeuse dépose son dossier par internet :

<https://www.cc-pierresdorees.com/au-quotidien-en-pratique/petite-enfance/modalites-dinscription-encreche>.

### • 2 Lieux d'Accueil Enfants Parents :

Lozanne : Cabanabulles.

Anse : Parent'aise.

Objectif : soutenir la parentalité, rompre l'isolement, rencontrer d'autres parents, dialoguer autour du lien familial et social.

Ouvert les samedis matin (sauf vacances scolaires pour Cabanabulles. Gratuit et anonyme.

Accueil assuré par une responsable pédagogique et des bénévoles.

### • Conseil local de la parentalité :

Instance réunissant environ 12 acteurs de la parentalité du territoire.

Projet : organisation d'une semaine de la parentalité.

## Enfance

**Rappel objectif de ce groupe : S'associer au renouvellement du dossier de candidature auprès de l'UNICEF pour conserver le label "Communauté de Communes, amie des enfants".**

### Item 1 : bien-être des enfants.

Création d'une semaine annuelle de la parentalité (à partir de 2021) coordonnée avec le Conseil Local de la Parentalité.

La rue aux enfants pour tous.

### Item 2 : lutte contre l'exclusion et la discrimination.

### Item 3 : parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune.

Travail autour de "la politique ados".

### Item 4 : participation et engagement des enfants.

La poursuite du développement des Conseils Municipaux des Jeunes sur notre territoire et le projet de création d'une commission ados intercommunale seront les projets proposés.

Le Conseil Communautaire des Jeunes à partir de 12 ans aura pour mission :

- de participer à l'élaboration et au contenu de la Journée Forum pour l'Emploi que la CCBPD souhaite organiser au sein de son territoire,

**info Jeunes** CCBPD  
EXPLORER LES POSSIBLES

**ANSE, CHASSELAY  
VAL D'OINGT, CHATILLON**

**INFORMATION JEUNESSE**  
Accueil libre, anonyme et de qualité des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale...)

**PERMANENCES:**  
Chasselay, tous les 1ers vendredis du mois 17h-19h à la Maison des Jeunes  
Anse, tous les 2èmes mercredis du mois 14h-16h à l'Infothèque  
Châtillon, tous les 3èmes vendredis du mois 18h-20h au centre social CAP Générations  
Val d'Oingt, tous les 4èmes mercredis du mois 13h-15h au local Ados CAP Générations

**FERMEES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ET LES JOURS FERIES**  
Contact: 04.72.54.48.76

BEAUJOLAIS PIERRES D'OREES  
Communauté de Communes

- d'apporter sa réflexion à la politique pour les Adolescents et les Jeunes développée par la CCBPD,
- de partager les idées et actions autour d'un évènement commun à l'ensemble du territoire communautaire.

La durée du mandat sera d'un an avec une réunion par trimestre au siège de la CCBPD.

Si vous avez un adolescent qui souhaite intégrer le conseil intercommunal des jeunes pour représenter Lozanne,  
Contacter : [mairie.lozanne@wanadoo.fr](mailto:mairie.lozanne@wanadoo.fr)

FLASH info !

### Item 5 : le partenariat avec l'Unicef

Pour nous, ce sera le maintien de la Nuit de l'Eau, d'un évènement autour de la Charte internationale des droits de l'enfant, du Prix Unicef de littérature....

geopark-beaujolais.com' et inclut des logos de partenaires."/>

UNESCO GLOBAL GEOPARK BEAUJOLAIS

**RENCONTRER**

LORS D'UNE BALADE COMMENTÉE OU D'UN ATELIER, DÉCOUVREZ L'HISTOIRE GÉOLOGIQUE DU BEAUJOLAIS.

Nos géo-événements et guides sur [geopark-beaujolais.com](http://geopark-beaujolais.com)

## Accueil de Loisirs sans Hébergement

### Création du guichet unique : le Portail Familles

Accompagnement du développement des besoins : ouverture d'un nouveau centre de loisirs à Civrieux d'Azergues

Au total aujourd'hui, 11 centres de loisirs qui font travailler environ 115 personnes.

### Pour effectuer Les démarches :

Créer un compte via le "portail famille"

<http://cc-beaujolais-pierres-dorees.portail-defi.net>

dans l'onglet "nouveau dossier" puis suivre les instructions.

En cas de difficulté pour effectuer les démarches en ligne, Joindre

le guichet famille : [enfancejeunesse@cc-pierresdorees.com](mailto:enfancejeunesse@cc-pierresdorees.com)

ou 04 37 55 87 32

## Social

### Mise en place d'une mutuelle communale en janvier 2018 pour une durée de 3 ans : GROUPAMA

460 contrats signés entre 2018 et 2020 sur 24 communes.

Compte tenu de la pandémie, un avenant a été signé avec Groupama pour 2021.

26 communes se sont engagées pour lancer un nouvel appel à projet pour la nouvelle mutuelle intercommunale qui débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Réflexion et création d'une plateforme partagée de service pour les personnes isolées.

Suivi des axes sociaux, du Plan Local d'Habitat et de la politique des transports.



### SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE L'AZERGUES

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Azergues (SMBVA) regroupe les 5 collectivités dont le territoire est concerné, pour tout ou partie, par le bassin versant de l'Azergues (sous-bassin Brévenne-Turdine exclus). Il a pour missions de protéger, de gérer et de restaurer les milieux aquatiques ainsi que de prévenir les inondations.

### LES DÉPÔTS DE DÉCHETS VERTS EN BERGE

Les déchets verts sont les résidus d'origine végétale issus des activités arboricole, horticole, de jardinage et d'entretien des espaces verts (produits de tonte et de taille, feuilles mortes, fleurs fanées, fruits avariés...). Ils sont produits par les particuliers, les entreprises et les services techniques des collectivités.

Malgré l'organisation du tri sélectif, les berges de nos cours d'eau sont encore trop souvent la destination privilégiée de ces déchets considérés, à tort, comme inoffensifs pour l'environnement.

#### Les impacts des dépôts sauvages de déchets verts

##### Sur le milieu naturel

- **Fragilisation des berges** par asphyxie de la végétation recouverte, dont le système racinaire ne peut plus alors jouer correctement son rôle de fixation des sols.
- **Entrave au bon écoulement de l'eau** par contribution à la formation d'embâcles susceptibles d'aggraver le risque d'inondation en aval.
- **Eutrophisation des cours d'eau** par apport excessif de matière organique qui, en se décomposant, libère de l'azote favorisant la prolifération des algues et des bactéries consommatrices d'oxygène au détriment des organismes aquatiques.
- **Appauvrissement de la diversité de la flore rivulaire** par enrichissement du sol favorisant le développement des espèces nitrophiles indésirables comme l'ortie, le liseron ou le gailllet gratteron.
- **Contribution à la prolifération des espèces végétales envahissantes** (balsamine de l'Himalaya, buddleia, raisin d'Amérique, renouée du Japon, vigne vierge...) par apport de graines ou de parties végétatives (tiges, rhizomes...) de ces plantes à fort pouvoir de dissémination.

##### Sur le cadre de vie des riverains et des usagers

- **Pollution visuelle** en donnant une impression de saleté générale et de manque d'entretien.
- **Nuisances olfactives** par émanation de gaz nauséabonds dus à la fermentation (méthane).
- **Contribution à la prolifération d'espèces animales indésirables** (guêpes, rats...).



Fragilisation de la berge et développement des orties



Prolifération de la renouée du Japon sur un dépôt de déchets verts

#### Que faire de ses déchets verts ?

Le compostage apparaît comme le traitement des déchets verts le plus approprié et pertinent car le compost obtenu peut en effet être utilisé comme amendement organique dans les jardins.

Si vous possédez un jardin, vous pouvez réaliser le compostage vous-même, en tas ou à l'aide d'un bac de compostage.

Sinon, il vous faudra apporter vos déchets verts à la déchetterie la plus proche. Ils seront alors transportés et traités dans une plate-forme de compostage. Les déchetteries sont gérées par les collectivités, contactez votre mairie ou votre communauté de communes pour en connaître la localisation et les horaires d'ouverture.

Les déchets ligneux (résidus de taille des arbres) peuvent être broyés et les copeaux qui en résultent servir de paillage à vos plates-bandes.

#### Attention au brûlage !

L'incinération des déchets verts, bien que courante, est une pratique polluante car elle occasionne le rejet dans l'atmosphère de dioxyde de carbone, de dioxines et autres substances toxiques. Elle constitue par ailleurs par la fumée dégagée une source de nuisance pour le voisinage, voire un risque d'accident routier sur les voiries riveraines.

A noter que le brûlage à l'air libre des déchets végétaux est totalement interdit dans le périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération lyonnaise. Il est également généralement interdit par arrêté préfectoral durant la période estivale. Ces dispositions peuvent également être complétées par un arrêté communal.

➤ **Renseignez-vous auprès de votre mairie sur les conditions d'autorisation avant de brûler vos déchets verts et privilégiez les solutions de valorisation alternatives !**

#### RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR :

Tout dépôt sauvage est sanctionné par le **Code Pénal**. Ce dernier prévoit une contravention de 2<sup>ème</sup> classe (jusqu'à 150 €) pour l'abandon de déchets, une contravention de 4<sup>ème</sup> classe (jusqu'à 750 €) si ce dépôt entrave la circulation, et une contravention de 5<sup>ème</sup> classe (jusqu'à 1 500 €) s'il est effectué au moyen d'un véhicule. En cas de récidive, l'amende peut s'élever jusqu'à 3 000 €.

Des peines complémentaires peuvent être également prononcées comme la confiscation du véhicule ayant servi au dépôt.

### ENSEMBLE, PROTÉGEONS NOTRE PATRIMOINE NATUREL !

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ :

M. Vincent PETIT-MARTENON

Technicien du Syndicat de Rivière Azergues

SMBVA - 34 impasse Duchemin

69 480 AMBERIEUX D'AZERGUES

Tél. : 06 42.62.58.95

Mail : [syndicat@smbv-azergues.fr](mailto:syndicat@smbv-azergues.fr)

Site : [smbv-azergues.fr](http://smbv-azergues.fr)



BEAUJOLAIS  
PIERRES D'ORÉES  
communauté de communes



VILLEFRANCHE  
BEAUJOLAIS  
agglo

GRAND LYON  
la métropole

Fiche technique n°7 - Décembre 2020



# LOZANNE ET SES ENFANTS

## LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS ITINÉRANT - SUR LA ROUTE DES COPAINS



Les temps collectifs du RAMI (selon le calendrier sur le site de la CCBPD) se sont déroulés normalement jusqu'à mi-mars. Les assistants maternels et les enfants qu'ils accueillent ont ainsi eu le plaisir de partager en groupe des ateliers variés, comme le transvasement, la peinture, le sable magique, éveil sensoriel(...), tout en laissant une grande part au jeu libre qui a toute son importance dans le développement de chaque enfant.

Le temps chansons (chansons avec marionnettes, langue des

signes entre autres) et le temps histoire, présents à chaque temps collectif comme des repères, permettent aux enfants d'être dans le partage, le plaisir et la découverte.

Des temps plus festifs tel le carnaval en février viennent régulièrement s'inviter ; et un brin de folie en musique nous a fait chanter et danser tous ensemble !

Vint ensuite le temps du confinement. Les temps collectifs ont été suspendus jusqu'à fin juin pour les raisons sanitaires liées au COVID. Le RAMI a cependant continué à fonctionner et a accompagné aussi bien les assistants maternels que les parents dans cette période complexe et inédite.

Quelques temps collectifs ont repris fin juin avec plaisir pour les assistants maternels et les enfants. Tout le monde était très content de se revoir et de rompre cet isolement dans le respect des gestes barrières (désinfection du matériel, masque obligatoire pour les adultes). Les enfants avaient bien grandi et ont repris presque comme si nous nous étions quittés la veille.

Les temps collectifs de Septembre et Octobre ont redémarré. Lors de la semaine du goût, les enfants ont pu goûter librement des saveurs étonnantes et variées, faire de la peinture aux épices. Se faire plaisir ! Les petites frimousses ont adoré, ont parfois été étonnées, surprises ou ont fait la grimace ! Toujours sous le regard bienveillant et accompagnant des adultes.

**RAMI Sur La Route Des Copains, animé par Laure ROMAND**  
[rami.routedescopains@cc-pierresdorees.com](mailto:rami.routedescopains@cc-pierresdorees.com) /06 68 81 64 39

## ÉCOLE MATERNELLE

### Notre cinquième classe a emménagé

Au retour des vacances de Toussaint, notre cinquième classe a emménagé dans ces nouveaux locaux pour le plus grand bonheur de toute l'équipe enfin réunie et des enfants.

Le chantier s'est très bien déroulé et la nouvelle classe est lumineuse et confortable.

### Une école qui s'adapte à la crise sanitaire

La crise sanitaire a contraint l'école à s'adapter. Nous avons modifié notre fonctionnement. Les principales mesures que nous avons prises :

- les parents restent sur le pas de la porte,
- nous nous lavons les mains au moins 8 fois par jour,
- tous les adultes portent des masques en permanence,
- nous aérons nos locaux toutes les heures,
- la désinfection des parties exposées est faite à midi,
- le ménage complet est fait tous les matins,
- nous ne mélangeons plus les classes ainsi nous avons supprimé notre chorale hebdomadaire et notre chorale de Noël,
- nos cours de récréation sont divisées en 5 zones, une par classe.

Les jeux collectifs de récréation ont été supprimés.

Mais nous avons aussi proposé de nouvelles alternatives.



### Un Père Noël ambulant

Nous avons dû annuler notre chorale de Noël mais les élèves ont tout de même appris des chansons et ils ont pu les chanter au Père Noël. Cette année, le Père Noël est venu masqué et il a eu beaucoup plus de travail car il a dû passer dans chaque classe pour écouter les chansons des enfants. Il a tellement apprécié qu'il a apporté de nombreux cadeaux à chaque classe. Les enfants ont été très heureux de pouvoir échanger avec ce Père Noël et la question principale était "Mais où sont garés les rennes ?".

Les parents ont dû se contenter des paroles des chansons et des photos prises pour ce beau moment.



### Le spectacle "Cochons frères construction" de la Compagnie Billenbois

Nous avons pu accueillir un spectacle de marionnettes à fils le vendredi 29 janvier, mais nous avons dû le faire venir à la salle l'Escale afin de respecter le protocole sanitaire. Classes espacées et comédien masqué. Cette petite promenade a réjoui les enfants. Ce spectacle s'inspirait du conte « Les trois petits cochons » que nous avons étudié au cours de la première période de l'année et les enfants ont adoré retrouver les personnages qu'ils connaissaient. Grâce à ce spectacle nous avons abordé les différents types d'habitation. Beaucoup de rires et de bonne humeur pour toute la maternelle. Nous remercions le sou des écoles qui a financé ce spectacle.



### Les élèves des classes de Catherine et Florence à la Poste

Les élèves de petite et moyenne section de Catherine et Florence ont réalisé une belle carte de vœux et se sont rendus à la Poste pour envoyer leurs vœux à la personne de leur choix. Un geste simple mais dans lequel les enfants ont mis beaucoup de cœur.

**Catherine Plagne, Directrice**



## LE JARDIN DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

### Notre projet développement durable et environnement

Avec l'aide de l'Atelier des Saisons, nous avons planté dans notre jardin des bulles de tulipes et de narcisses mais aussi des plants de choux, de fleurs et d'herbes aromatiques. Nous avons également fabriqué un hôtel à insectes afin de recréer un écosystème. Cette animation s'inscrit dans notre projet "Monde Animal".

Nous remercions le Sou des écoles pour le financement de nos activités !

**M. Morey - CE1**



# LOZANNE ET SES ENFANTS

## LES CM1 et CM2 RENCONTRENT L'ILLUSTRATRICE SÉVERINE LAURENT

### Faites des bulles

Ce mardi 12 janvier, les élèves de CM1-CM2 et de CM2 de l'école Émile Bourgeois ont rencontré l'illustratrice Séverine Laurent, dite Sel.

Venue présenter son travail, les élèves ont pu bénéficier d'une matinée en sa compagnie durant laquelle ils ont pu lui demander des conseils en dessin, lui poser des questions sur son métier et sur l'élaboration d'une bande dessinée. Création des personnages, écriture de l'histoire, recherche graphique, storyboard et découpage... Toutes les étapes de création d'une bande dessinée ont été dévoilées aux enfants, qui rencontreront de nouveau Sel en février pour poursuivre leur travail.

Un grand merci à l'association "Faites des Bulles en Azergues" pour avoir permis cette rencontre enrichissante !

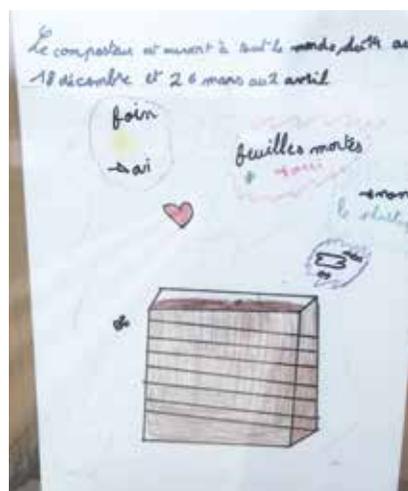
### Mme Munsch, enseignante en CM

Avec Mme Munsch, nous avons appris à faire des B.D. Sel est une illustratrice, elle dessine des mangas. Elle est venue en classe pour nous apprendre plein de choses comme dessiner de face, des yeux, des bouches, ou que les cheveux (on devait les faire passer sur le visage).

### Les CM1-CM2 de Mmes Cleiss et Munsch



## LE COMPOSTEUR DE L'ÉCOLE



Il y a un composteur derrière l'école et nous faisons une récolte de déchets. Nous pouvons mettre des épluchures, de l'herbe, mais pas de viande ni d'épluchures de fruits exotiques (ananas, banane, etc.).

Nous prenons soin du composteur en organisant des semaines (du 8 au 14 décembre et du 28 mars au 2 avril) pour mettre nos épluchures dedans pour limiter le gaspillage et parce que nous avons besoin de bon terreau pour nos plantations.



Les CM2 de Mme Dorier ont écrit une lettre au maire pour lui demander de planter un arbre à côté du composteur pour lui faire de l'ombre. Et le maire est d'accord. L'arbre a été planté.

Les CM1-CM2 de Mmes Cleiss et Munsch

## INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CP AU CM2

Si vous êtes parents d'enfants en âge d'être scolarisés en CP en septembre 2021 ou vous allez emménager dans notre commune et votre enfant doit être inscrit en CP, CE ou CM merci nous contacter rapidement. Cela nous permettra de pré-inscrire votre enfant à l'école élémentaire, d'avoir vos coordonnées.

Nous vous contacterons au moment des inscriptions, soit à distance, soit vous pourrez demander un rendez-vous les 25 mars et 1er avril 2021.

Les parents des élèves scolarisés actuellement en grande section à Lozanne recevront les informations par le biais de l'école maternelle. Les élèves déjà scolarisés à l'école élémentaire n'ont pas à renouveler l'inscription. Vous trouverez de nombreuses informations concernant notre école sur notre blog : <http://ecole-ebourgeois-lozanne.blog.ac-lyon.fr>

A bientôt à l'école élémentaire Emile Bourgeois.

**La directrice : Mme Dorier**



Ecole élémentaire publique Emile Bourgeois, au fil des mots  
Directrice : Mme Dorier (déchargée de sa classe le jeudi)  
195, route de Chazay 69380 LOZANNE  
Tél/rép : 04 78 43 73 89 mél : [ce.0691394r@ac-lyon.fr](mailto:ce.0691394r@ac-lyon.fr)  
Blog : <http://ecole-ebourgeois-lozanne.blog.ac-lyon.fr>

# VIE ASSOCIATIVE

## AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LOZANNE - BELMONT D'AZERGUES ST JEAN DES VIGNES



Les mesures sanitaires imposées par le Gouvernement suite à l'épidémie causée par la Covid 19, et maintenant les mutants, ont contraint l'Amicale d'annuler, avec regret, les rendez-vous programmés début d'année 2021, l'Assemblée Générale du dimanche 31 janvier et la belote coincée du samedi 20 février.

Actuellement, aucun projet n'est envisageable, tant que la situation sanitaire n'évoluera pas favorablement pour autoriser des rassemblements, l'organisation et la réalisation de réunions, de voyages et de sorties en toute sécurité.

Les Membres du Bureau de l'Amicale se tiendront auprès de Monsieur le Maire et des Élus de la Municipalité lors de la Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945, en espérant que le public pourra s'associer à cet hommage, en application des mesures éventuellement en vigueur à cette période.

Formulons l'espoir d'un retour à la vie normale dans un délai le plus court possible, et permettre ainsi à tout un chacun de retrouver une ambiance plus chaleureuse dans le cadre familial, professionnel, amical et associatif.

## LA SOCIÉTÉ DE CHASSE TOUJOURS BIEN ACTIVE !

Comme toutes les associations de la commune, la Société de chasse de LOZANNE a souffert et souffre des problèmes sanitaires liés au COVID.

Si elle a participé au Forum des Associations, elle n'a pu organiser comme chaque année son opération, boudin terrines, du 11 Novembre. Elle a néanmoins fait quelques terrines au moment des fêtes de fin d'année, qui ont été très appréciées.

En ce qui concerne la chasse au petit gibier elle a pu être pratiquée entre les deux confinements. Les battues aux gros gibiers ont été organisées, même pendant les confinements, sur demande préfectorale en raison des dégâts occasionnés par les sangliers. Elles ont été organisées dans le respect des règles sanitaires.

Ces battues ont également permis de réguler des renards abondants sur la commune.



Renards pour la plupart porteurs de la galle et de la teigne.

Un chien participant a une battue a été mordu par un renard et a développé les deux maladies, transmissibles à l'homme (attention aux animaux qui divaguent).

Les chasseurs souhaitent que toutes les associations puissent reprendre leurs activités dans les meilleurs délais, courage et espoir...

# VIE ASSOCIATIVE

## L'ÉVEIL MULTISPORTS FAIT DE LA RÉSISTANCE !

C'est une année compliquée et le sport n'y échappe pas. Le début de saison a permis aux enfants de profiter du gymnase jusqu'aux vacances de la Toussaint. Après ce premier cycle d'athlétisme, le confinement a stoppé l'élan !

Enfin, l'arrivée des beaux jours annonce la reprise de l'éveil. En effet, nous pouvons nous retrouver au parc des Berges les jeudis et les samedis pour poursuivre nos entraînements et entamer le cycle football.

Rien de mieux qu'une séance de sport en plein air sous les rayons du soleil ! Les enfants se défoulent et l'entraîneur est heureux !

Plus d'infos sur cette année et la prochaine sur notre site : [www.emslozanne.fr](http://www.emslozanne.fr)

**Cyril Roussel**



## JUDO CLUB DU VAL D'AZERGUES

### Une saison qui s'annonçait prometteuse !

Comme pour les autres associations, la pandémie a mis fin à la dynamique positive !

Au Judo Club du Val d'Azergues les entraînements ont repris début septembre pour s'arrêter malheureusement fin octobre.

La saison s'annonçait prometteuse avec toujours des jeunes générations très enthousiastes et une section jeunes et adultes qui comptait entre autres une quinzaine de ceintures noires de bon niveau avec le retour de quelques anciens et l'arrivée de nouveaux adhérents. Peu de compétitions ont pu se dérouler avant le confinement à part les championnats de département sénior et le championnat Auvergne Rhône-Alpes minime.

En sénior, Hugo Scrémin s'est adjugé le titre dans la catégorie des moins de 81 kg, le junior Augustin Perrier surclassé en sénior et pour son retour à la compétition après une blessure l'ayant tenu éloigné des tatamis pendant une saison est aussi montée sur la plus haute marche du podium dans la catégorie moins de 73 kilos tandis que notre féminine Lucie Paillason remportait la médaille d'or dans sa catégorie.



Trois titres de champion de département en sénior, Paul Cattoz champion de France espoir ainsi que de nombreux autres podium installaient encore une fois le Judo Club du Val d'Azergues au rang des meilleurs niveaux de la région. Chez les minimes Robin Perret champion de département a disputé le championnat Auvergne Rhône-Alpes et s'est adjugé la médaille de bronze.

Malheureusement la suite des championnats dans toutes les catégories s'est interrompue pour cause de pandémie. Nous sommes comme tout le monde dans l'incertitude sur les possibles dates de reprise. En attendant nos jeunes champions s'entraînent avec ce qu'il est possible de faire : footing et musculation à domicile.



## COURS DE KARATÉ EN VISIO À LOZANNE !

Depuis le premier confinement lié à la pandémie de covid 19, les cours de karaté ont été maintenus en visio.

Chaque semaine, les enfants et les adultes karatékas peuvent participer aux séances via l'application Zoom. Les cours sont donnés en direct de la salle des sports de Lozanne grâce au soutien de la mairie.

Nous savons combien le sport est important pour notre santé et cela permet aux karatékas de garder un lien social qui est essentiel à nos valeurs. Tous sont ravis de pouvoir continuer l'entraînement et ainsi garder la forme et le moral.

Steve Piazza, le professeur du club, a obtenu ce samedi 20 février le grade de 5<sup>ème</sup> Dan auprès de la Fédération Française de Karaté.

## LOZANNE AVENTURE

Depuis novembre, les restrictions liées à la COVID 19 limitent considérablement les activités, seules celles en extérieur peuvent être pratiquées !

Avant la fermeture des salles, l'association Lozanne aventure en collaboration avec son partenaire le Judo Club du Val d'Azergues a pu organiser, durant les vacances de Toussaint, un stage judo multiports. Une trentaine de jeunes de 8 à 17 ans ont participé à ce stage avec au programme judo le matin, et l'après-midi footing en forêt, grand jeu dans les bois, parties de laser Game et après-midi à happy City.

Les vacances de Noël ont été très calmes sans notre participation, comme les autres années, au stage de judo international de Bardonecchia et sans pratique du ski. Il en fut de même pour les vacances de février où pour la première année depuis 1969 aucun sage ski n'a pu être organisé.



Nos jeunes aventuriers ont dû se contenter d'une sortie de ski de fond avec au programme 3 niveaux différents : 10 kilomètres pour les plus jeunes, 17 et 30 kilomètres pour les champions. Une sortie de VTT dans notre magnifique environnement a également pu être organisée.

Notre association attend avec impatience des jours meilleurs pour reprendre toutes ses activités habituelles.

## ASSOCIATION "LES AMIS DU GÉOPARC BEAUJOLAIS"

Cette association a été créée le 30 janvier 2021, Daniel Paccoud a été élu président par l'assemblée (83 personnes : élus, acteurs du territoire dans le domaine du tourisme)

M<sup>me</sup> PUBLIE Vice-présidente du Conseil Départemental, Mme BERTHOUX Vice-présidente de la Région ; M. PERRUT député de la circonscription de Villefranche, Mme LAMURE sénateur honoraire ont répondu présents et étaient là pour soutenir cette initiative.

M. PACCOD a souhaité la création d'une nouvelle association à côté du Syndicat Mixte Beaujolais car il avait constaté lorsqu'il était membre du comité de pilotage du Géoparc que la petite équipe (saliés SMB) dirigeant cette structure ne suffisait pas dans certains cas à animer les différents événements et à répondre à la demande des acteurs impliqués. Que ce soit la présence dans les écoles, puis le week-end sur les sites, il était difficile de répondre au dynamisme du territoire.

L'idée de créer une association lui est venue de cette constatation : pourquoi ne pas demander aux bénévoles prêts à s'engager à aider chacun dans leur domaine la structure du Géoparc même si depuis quelques années, sur le territoire des synergies se sont mises en place pour le valoriser et le faire connaître, comme Atouts Beaujolais, le regroupement des Offices de Tourisme, le Pays d'art et d'histoire...

Adhérer à l'association des Amis du Géoparc Beaujolais est une façon de participer dans un esprit de citoyenneté à la vie de notre territoire au travers des actions du Géoparc Beaujolais.

L'association des Amis du Géoparc Beaujolais fonctionne sur le principe de la démocratie participative.

### Les objectifs de l'Association

- Représenter  
Être attentif aux intérêts des habitants et des usagers du Géoparc Beaujolais.  
Participer avec voix consultative à la démarche du Syndicat Mixte du Beaujolais concernant le Géoparc Beaujolais.
- Promouvoir  
Favoriser et accompagner toutes actions susceptibles de permettre la promotion du territoire.  
Participer aux échanges liés à la promotion du Géoparc Beaujolais.
- Animer  
Concourir à l'élaboration, l'animation et au développement de toutes activités en lien avec le Géoparc Beaujolais.

# VIVRE À LOZANNE

## LE TÉLÉTHON S'EST RÉINVENTÉ...

Le TELETHON 2020 a bien eu lieu à Lozanne mais a dû se réinventer pour faire face aux restrictions liées à la pandémie !



Habituellement les associations et les bénévoles se mobilisent grâce à des animations qui permettent de collecter de l'argent au profit de l'AFM- TELETHON .

Lozanne a décidé de poursuivre son action solidaire à l'heure où la pandémie occupait tous les esprits car le combat mené depuis de nombreuses années contre les maladies rares ne devait pas être délaissé.

Privé de ses animations bénévoles , symboles forts du Téléthon , Lozanne a dû se réinventer en passant par une communication importante .

Comme de nombreuses communes , nous avons créé une collecte en ligne qui a rapporté 630 euros.

Les ventes de boules de Noël à l'effigie du Téléthon et les nombreux dons de particuliers, d'entreprises et d'associations ont permis d'enrichir la cagnotte nationale.

Nous avons pu, grâce à vous tous, généreux donateurs remettre 4138.50 euros ( en plus de la collecte en ligne) à la coordination Rhone Nord.

Un grand merci aux forces vives : Lozannais , associations , Herta et Groupama !

Nous vous donnons Rendez vous le **3 et 4 décembre 2021** et nous comptons toujours sur votre mobilisation sans faille..

# VIVRE À LOZANNE



## ZOOM SUR LES MOIS DE DÉCEMBRE, JANVIER ET FÉVRIER

### Des mois sous haute surveillance sanitaire !

Confinement, couvre-feu, des animations annulées, des salles fermées, des rassemblements interdits, des personnes isolées, des associations qui souffrent, des commerces qui essaient de survivre... voilà notre quotidien depuis une année !

La municipalité a essayé de pallier tout à fait modestement à cette situation !

### En décembre, le mois des fêtes !



Le **Sou des écoles** a organisé une vente de sapin en drive. Plus d'une centaine de sapins ont été vendus. Les fonds récoltés à cette occasion serviront à financer des activités pédagogiques pour les élèves des écoles de Lozanne.



Un **8 décembre** sans animations mais les lozannais ont été encouragés à déposer des lumignons sur leur fenêtre afin de faire perdurer cette tradition.

Malgré les contraintes et afin de **partager la magie de Noël**, Lozanne s'est illuminé dès fin novembre.

Cette année, nous avons mutualisé les agents pour l'installation des illuminations de Lozanne et Civrieux d'Azergues, ce qui a permis de réaliser cette mission en 1 semaine.

**Plus que les autres années**, il était important de retrouver la **lumière des fêtes...**



Le mois de décembre, c'est aussi le mois où les élus, les membres du CCAS et des bénévoles rendent visites **aux seniors** de plus de 80 ans.

Cette année, les visites n'ont pas pu se faire au grand désespoir de tous, cependant **les paniers gourmands et les petits cadeaux réalisés par les élèves** ont été livrés au domicile de chacun dans le respect des gestes barrières.

Les élus ont également partagé des petits moments téléphoniques avec nos seniors sous l'impulsion de Marie Hélène Ferret, adjointe aux affaires sociales.

### En janvier, le mois des vœux !



Pas de **Vœux du Maire** dans le format convivial habituel mais des cartes de vœux distribuées dans toutes les boîtes aux lettres pour cette année 2021 !

© Marie-Paule DECROZANT



© Antoine QUEUILLE

### En Février, on fête les amoureux !

Pour cette année particulière, le **14 février**, la municipalité a publié les plus beaux messages d'amour des lozannais sur les panneaux lumineux.



En février, il faut aussi commencer à penser aux **plantations de fleurs** qui viendront de juin à septembre, embellir notre village.



Les membres de la **commission "fleurissement"** pilotée par Annick Perrier ont pu se retrouver à l'extérieur pour faire le point des zones à fleurir et émettre des idées. Dans la commission nous accueillons avec plaisir de nouveaux bénévoles : Diane Chapuis, Muriel Lepilleur et M. Rivoire.

La commission a validé la création d'un massif devant la mairie, de fleurir la zone de "l'ancien pressoir" à l'entrée de Lozanne ainsi que le pont aidé par les serres de Baderand ainsi que les employés du service technique dirigés par Bernard Charnay.



Si vous souhaitez apporter votre aide, vous êtes les bienvenus, surtout pour l'arrosage de juin à septembre.

**Renseignements :**  
[mairie.lozanne@wanadoo.fr](mailto:mairie.lozanne@wanadoo.fr)



# Tribune de l'opposition

## Comment se prennent les décisions à Lozanne

Pendant les élections, nous avons annoncé que nous briguions le mandat municipal pour changer les méthodes de fonctionnement en mairie. Au bout de quelques mois de présence dans l'opposition, nous confirmons qu'il y aurait beaucoup de choses à changer ! Même s'il y a un tout petit peu de mieux, il faut le reconnaître. Ce mieux prend la forme d'un peu plus d'information. Exemple : le maire expose parfois aux élus les mesures qu'il a prises dans le cadre de sa délégation du Conseil municipal, ce qui est, notons-le, une obligation (qui n'était pas appliquée avant ce mandat !). Autre exemple : le maire informe le Conseil des décisions prises par la communauté de communes ou les syndicats intercommunaux qui concernent notre commune.

Sur le reste, on n'avance pas beaucoup. Par exemple, Christian Gallet aime à répéter que le Conseil municipal n'est pas un lieu de débat ! Une posture des plus étranges. Il nous autorise en revanche à lui poser des questions en amont du conseil sur les dossiers présentés. Mais un jeu de questions-réponses par mail ne constitue pas un débat. Et pourtant, le débat est bien souvent nécessaire, réclamé parfois par sa propre majorité. Le maire a récemment présenté une délibération pour créer un tarif d'utilisation des locaux de la cantine par les enfants qui apportent leur propre repas pour cause d'allergies. Faut-il créer ce tarif ? A quel prix ? Au grand dam du maire, le conseil a voulu débattre. Mais cela a tourné court : la décision a été reportée et lorsqu'elle a été représentée, il n'y avait plus de débat... A cette occasion, Lozanne Alternative a par ailleurs proposé d'indexer le prix du repas sur le quotient familial. Christian Gallet a répondu que « les Lozannais ne le voulaient pas », que « seule une famille avait du mal à payer ». Sans doute nous sortira-t-il le résultat d'un sondage un jour...



Autre décision magistrale : l'avis que le conseil aurait dû donner sur le projet de méthaniseur de Lentilly (qui, finalement a été abandonné). Trois élus dont deux de Lozanne Alternative se sont saisis de la question du méthaniseur pour fournir des éléments de décision au Conseil. Le maire n'avait pas d'avis et a indiqué qu'il se rangerait aux préconisations de la commission ad hoc ainsi constituée. Cette commission avait rendu un avis favorable avec réserves. Finalement, le maire a indiqué qu'il voterait contre le projet de méthaniseur car une pétition en ligne, c'est-à-dire signée par des gens de toute la France ne connaissant pas le dossier, recueillait 21 000 signatures contre ce projet dont, une fois de plus "les Lozannais ne veulent pas". Nous aurons sans doute là aussi, les résultats d'un sondage à nous mettre sous la dent...

Tout ceci est organisé de manière diamétralement opposé à l'organisation que nous proposons. Selon notre méthode, la concertation était effective, le conseil informé de l'avancée des débats et le résultat final issu d'un vote.

## Vos élus du groupe Lozanne Alternative.

Pour nous contacter : notre page facebook "Lozanne alternative".

## UN PEU D'HISTOIRE



### L'HÔTEL GUILLAUME

L'Hôtel Guillaume construit en 1851 fut autrefois, un relais postal. De 1882 à 1889, le service Lyon - les Echarmeaux y faisait halte.

La voiture partait du quai de Bondy à 2 heures du matin et arrivait à destination à minuit. Presque 24 heures de voyage !

Angèle Philibert hérite de l'hôtel et de ses dépendances en 1945, donataire de sa sœur Claudia, veuve de Jean Pierre Guillaume fondateur.

Elle devient la "Mère Angèle"

Dans les années 70 un incendie détruit les murs, le moulin rachète les ruines pour les raser...



## LA RECETTE : Poulet laqué au sésame et tagliatelles de carottes

Recette de Laurent MARIOTTE

Préparation : 15 min

Cuisson : 10 min

### Pour 4 personnes

500 g de filets de poulet fermier

10 g de beurre

3 cuil. à soupe d'huile d'arachide

4 grosses carottes

3 cuil. à soupe de miel liquide

2 cuil. à soupe de sauce soja

4 cuil. à soupe de graines de sésame dorées

Quelques pluches de coriandre.

Sel et poivre du moulin

### La recette:

Pelez les carottes et faites-en de fines tagliatelles à l'aide d'un économe. Disposez les carottes dans une sauteuse avec 10 g de beurre, salez, poivrez, ajoutez 1 cuil. à soupe le miel et versez un fond d'eau. Portez à ébullition, couvrez et faites cuire à feu doux 2 minutes.

Coupez les filets de poulet dans la longueur, en aiguillettes. Colorez dans l'huile d'arachide 5 min. Ajoutez le reste du miel, la sauce soja et enrobez bien la viande. Lorsqu'elle est cuite, parsemez de graines de sésame et enrobez dans la poêle.

Dressez vos aiguillettes puis vos tagliatelles en dôme. Parsemez de coriandre.



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

#### 2020

CHAUMETTE Nathan ..... 23/09/2020

ROCHER Louie ..... 08/10/2020

NOUARI Taliah..... 16/10/2020

LAURENÇON Nathéo ..... 27/10/2020

ACAR Ali..... 28/10/2020

ROLLAND Victoria..... 03/11/2020

MONTOYA Pablo..... 08/11/2020

GIBERT Oscar..... 11/11/2020

GILARDON Adam ..... 13/11/2020

ANDRIVON Éva É..... 26/11/2020

GALVAN DEVESA-LARDET Ethan ..... 20/12/2020

TRACQUI Martin..... 28/12/2020

TRACQUI Théo..... 28/12/2020

#### 2021

BERGER-VACHON Maël ..... 19/01/2021

PIARROUX Rose ..... 08/02/2021

NEDJAR Louna..... 12/02/2021

NEDJAR Lyam ..... 12/02/2021

SABATE Rachel..... 14/02/2021

STUPKA Raphaël ..... 26/02/2021

### DÉCÈS

BARRAL Séverine ..... 01/10/2020

PADEY André ..... 29/10/2020

LÉVY Robert ..... 01/11/2020

BUI LOZZI Estelle ..... 12/11/2020

MOYROUD-JERCOZ Robert ..... 19/11/2020

GAUTHIER épouse POULET Marie ..... 10/12/2020

FLOURET épouse FAYOLLE Clémence ..... 01/01/2021

FAYOLLE Robert..... 02/01/2021

Directeur de la publication : Christian GALLET, Maire

Rédaction des articles : Annick PERRIER - Julie BERGER-VACHON

Mairie de Lozanne : 15 route de Lyon - 69380 Lozanne - Tél. 04 78 43 71 74

Courriel : mairie.lozanne@wanadoo.fr

Conception et réalisation : Agence AJC.COM - 69400 Pouilly le Monial - www.ajccom.fr

Impression : BRAILLY - 69 Journal tiré à 1500 exemplaires



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.